

Association « le Chœur du Verdelet »

22370 PLENEUF VAL ANDRE

Enregistrée à la Préfecture des Côtes d'Armor Numéro : **W224004797** Déclarée le : **3 avril 2015**

Réunion du Conseil d'Administration Collégial : lundi 28 septembre 2020 lieu : chez Colette

Etaient présents, es :

- Elisabeth BENOIT, adjointe-organisation des réceptions, archiviste
- Maryvonne CARPIER, secrétaire
- Jean Claude CARRO, logistique matériel de concert
- Guy DEELEST, adjoint-logistique matériel
- Colette FROMONT, trésorière
- Sylvie GICQUEL, animatrice-coordinatrice
- Annie GUERIN, secrétaire-adjointe, organisation des réceptions
- Armel HERBET, communication
- Odile LE BORGNE, animatrice-coordinatrice adjointe
- Chantal LECLERC, trésorière-adjointe
- Michel MURGIER, référent envoi des partitions, et des nouveaux adhérents

Invité : Michel SOLEAU chef de chœur

Ordre du jour : Organisation des répétitions de la chorale pour l'année 2020-2021 tenant compte des mesures sanitaires liées au Covid-19. Questions diverses.

Organisation des répétitions pour 2020-2021

Michel SOLEAU, Odile et Maryvonne ont rencontré la directrice Mme SCHWEITZER de l'Ecole de Musique de Lamballe (23 septembre) : la nouvelle convention a été signée pour occuper la salle Cunningham de l'école de Dahouet. Quant aux circonstances sanitaires actuelles, un protocole sanitaire personnalisé est demandé qui va être envoyé ces jours-ci : Maryvonne s'en occupe. A ce propos, Michel S a demandé une occupation supplémentaire de la salle afin de pouvoir travailler par pupitre : au vue du planning, seul le lundi soir est libre (20h-22h).

Donc les répétitions peuvent avoir lieu les lundis et mercredis 20h-22h par pupitre en suivant un protocole sanitaire personnalisé (les choristes vont recevoir le protocole). Les répétitions peuvent commencer dès le lundi 5 octobre ; Michel S enverra un planning à tous les choristes.

D'autre part, Michel S attend un RV avec la mairie afin de pouvoir obtenir la salle du Guémadeuc pour réunir tous les pupitres 1 ou 2 fois par mois. Il faudra prendre la clé du Guémadeuc à la mairie et la déposer le lendemain : *Odile ou Sylvie s'en charge.*

Une annonce dans les journaux pour la reprise de la chorale est souhaitable : *Armel s'en charge.*

Les cotisations peuvent être sollicitées maintenant : 60 Euros pour l'année « scolaire » 2020-2021 (possibilité 2 chèques) à remettre auprès de Colette trésorière.

Questions diverses

- Un pot de Bienvenue (autorisé assis, mesures sanitaires) aux nouveaux choristes est prévu le 28 octobre : salle du Guémadeuc.
- Dates proposées pour le concert de Noël : le dimanche 27 décembre au Guémadeuc en matinée 15h et en soirée 20h30 (voir avec les musiciens libres) ou mardi 29 décembre.
- Vacances de la Toussaint : les répétitions auront lieu les 2 semaines.
- Un achat de piano est nécessaire rapidement. *Chantal propose son piano* Michel S essaiera.
- Notre site nécessite un coût de 112Euros /an ; le CA a décidé de le financer et remercie Gaston ROHAUT pour la continuité de la gestion/mise à jour et la maintenance du site.
- Date de l'Assemblée Générale 2021 (galette des Rois) : le dimanche 10 janvier 18h proposé : réserver la salle du Mille Club.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée. Un grand merci à Colette et Odile (anniversaire) pour leur accueil.

La secrétaire

le CA collégial